



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E15074

VALABLE JUSQU'AU

07/12/2026

ÉDITÉ LE

24/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/02/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/08/2011
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 440 891 646

Siret : 440 891 646 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 49.07731

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C43482Q1247000 / 001 468652/43

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C43482Q1247000 / 001 468652/43

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : CENTRE DE TRAVAUX ANGERS OUEST

Sigle : CTAO

LA JALLETIERE
NOTRE DAME D'ALLENCON
49380 TERRANJOU

Téléphone : 02 41 54 40 97

Fax :

Portable : 07 71 86 52 18

Site Internet : www.ctao.fr

E-mail : comptabilite@ctao.fr

Responsabilité légale :

DUCREUX ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 54

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	21/04/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/12/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.